



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Santé publique-gynécologie médicale

Question écrite n° 17660

### Texte de la question

M. Matthieu Marchio interroge Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur l'accès des femmes aux gynécologues en France. Leur rôle est essentiel pour protéger la santé des femmes : l'aide à la contraception, la pratique de l'interruption volontaire de grossesse (IVG), la prévention des infections sexuellement transmissibles, le diagnostic et le traitement de l'endométriose, le dépistage précoce d'un cancer et le suivi après cancer, l'accompagnement de la ménopause. Tout au long de leur vie, les femmes ont besoin, absolument besoin, de rencontrer un gynécologue. En 2007, on comptait 1 945 gynécologues médicaux en exercice, en 2023, pour plus de 30 millions de femmes en âge de consulter, il n'y en a plus que 816 et 11 départements n'en ont aucun. Les déserts médicaux portent donc gravement atteinte au respect des droits des femmes. Dans le Nord, la baisse est constante depuis 2008. Aussi, il demande au Gouvernement de garantir le droit des femmes à protéger leur santé notamment grâce à l'accès à un gynécologue médical et de faire en sorte que cette profession hélas supprimée en 1987 et rétablie en 2003 se développe enfin, à nouveau, davantage sur l'ensemble du territoire.

### Données clés

**Auteur :** [M. Matthieu Marchio](#)

**Circonscription :** Nord (16<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17660

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** [Travail, santé et solidarités](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [7 mai 2024](#), page 3599

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)